

Réf : I-19-080 Sous-Direction Santé Environnementale-Direction  
de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale AQ

Affaire suivie par Alain Quatrevaux  
Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire Chef  
Téléphone : 03.23.22.45.91  
[alain.quatrevaux@ars.sante.fr](mailto:alain.quatrevaux@ars.sante.fr)

Le Directeur général de l'ARS par intérim

à

Monsieur le Directeur Départemental  
des Territoires  
Service Environnement  
Unité ICPE  
50 boulevard de Lyon  
02011 LAON cedex

Lille, le 14/05/2019

Reçu le  
20 MAI 2019  
ENVICPE

Objet : Dossier d'autorisation Environnementale, demande d'exploitation un élevage de  
poulets de chair de 121 900 emplacements avec plan d'épandage EARL MERLO à  
AIZELLES

Vous m'avez transmis pour avis la demande d'autorisation d'exploitation avec plan d'épandage pour  
l'extension de la SARL MERLO à Aizelles.

Le projet présenté par le pétitionnaire décrit les principales caractéristiques du projet.  
L'impact du projet sur l'environnement et la santé est également abordé de manière acceptable.  
Les mesures prévues par le pétitionnaire pour réduire les impacts du projet sont également  
précisées.

En effet, les points suivants pouvant avoir un impact sanitaire ont été identifiés :

- Impact sur la commodité du voisinage, nuisances olfactives et bruits.
- Risques sanitaires spécifiques à l'activité d'élevage et leur maîtrise.
- Modalités d'élimination des déchets, cadavres d'animaux.
- Impact sur les eaux souterraines.
- Destination des eaux pluviales.
- Plan d'épandage.

En ce qui concerne l'alimentation en eau de l'exploitation le pétitionnaire utilise un forage agricole

Le projet et le plan d'épandage n'ont pas de parcelle située dans les périmètres de protection des  
captages d'eau destinée à la consommation humaine.